

Etat civil

Décès : Le 22 août 2023 est décédée Gabrielle Noaiac veuve LASFARGUE à l'âge de 77 ans.

Naissance :

Le 1er octobre 2023 est né Tyméo WANNEQUE SIMON



BANQUET DE LA CHASSE

Le dimanche 10 mars avait lieu à la salle des fêtes, le traditionnel banquet de la chasse. Serge Lompech président de la Giboyeuse Blarsoise, durant son discours de bienvenue, a rappelé deux actions menées conjointement avec la municipalité. La première, la plantation d'une haie dans le cadre de l'action « Sensibilis'haie » initiée par la fédération nationale de la chasse.

La deuxième étant, suite à un arrêté municipal, la destruction de pigeons qui ont investi le clocher de l'église.

Le maire faisait état des dégâts occasionnés. Il en profite pour annoncer les différents travaux qui vont être réalisés : Nettoyage et obstruction des ouvertures pour sécuriser les cloches et empêcher les oiseaux d'y nicher.

Il remerciait les chasseurs pour leur action. Pendant l'apéritif défilait sur grand écran un article, écrit par Pierre Périe, relatant une journée de chasse aux sangliers de l'entente Blars Orniac. Vous pouvez voir cet article sur une revue en ligne à l'adresse suivante www.alabillebaude.fr

Plus de soixante dix personnes prenaient ensuite place autour de la table pour déguster entre autres le civet de sanglier et les rôtis de cerfs fournis par les chasseurs et préparés, par le traiteur de Maxou « Saveurs et Emotions ».

La journée se termina dans une très bonne ambiance.

Elections Européennes

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européennes contribueront à **façonner l'avenir de la démocratie en Europe** lors des élections européennes.

C'est un moment unique qui nous permet à tous de **décider collectivement** de l'avenir de l'Union européenne. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

On oublie parfois à quel point le résultat des élections européennes a des incidences sur un grand nombre de personnes. Le Parlement européen adopte **des lois qui concernent tout le monde** : les grands pays comme les petites collectivités, les entreprises puissantes comme les jeunes pousses, au niveau mondial comme au niveau local.

La législation de l'UE répond à la plupart des priorités de la population: environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs, économie, état de droit et bien d'autres domaines encore. Aujourd'hui, chaque sujet important à l'échelon national a également un angle européen.

Votre vote sera décisif pour déterminer **quels députés européens vous représenteront** lors de l'élaboration de nouvelles lois. Il aura aussi une influence sur le choix des membres de la Commission européenne. Ces décisions façonneront votre vie quotidienne et celle d'un grand nombre d'autres personnes.

La démocratie ne devrait jamais être considérée comme acquise. **Elle est la somme d'efforts collectifs**, et relève d'une responsabilité collective dans laquelle nous avons tous un rôle à jouer.

La démocratie commence par les citoyens : notre vote aux élections européennes lance en quelque sorte le mouvement, et les décisions prises au Parlement ont une incidence sur nos vies. Si nous nous abstons de participer, nous perdons l'occasion de façonner l'avenir; pire encore, la démocratie parlementaire européenne perd de sa vitalité et ses valeurs sont ébranlées.

Plus nous sommes nombreux à voter, plus la démocratie se renforce!

Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.blars.fr

SOMMAIRE :

- Le mot du maire .
- Résultats de l'exercice 2023.
- Plantation d'une haie.
- Modification de la taxe foncière 2024.
- Les projets en cours.
- Banquet de la chasse.
- Elections Européenne.
- Etat civil.

La gazette Blarsoise

2024

I E R T R I M E S T R E

LE MOT DU MAIRE



Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

2024 est une nouvelle année qui s'annonce pleine de promesses.

Notre petit village continuera d'assurer la mise en œuvre de bons nombres de projets qui auront pour but d'entretenir notre patrimoine et d'améliorer notre vie quotidienne.

Nous devons également assurer les travaux et les réalisations qui nous sont imposées par notre administration afin de répondre aux impératifs de développement et de modernisation de nos infrastructures.

Le parc des véhicules électriques et hybrides rechargeables augmente lentement mais sûrement . Dès 2022, nous avons anticipé ce phénomène en prenant la décision de doter la commune d'une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques. Cette opération est largement subventionnée par « Territoire Energie du Lot », anciennement FDEL « Fédération départementale d'énergie du Lot ».

Le dossier a été long à mettre en place, beaucoup de négociations avec l'architecte des bâtiments de France pour trouver un lieu dans le village qui réponde parfaitement aux objectifs et aux contraintes techniques. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier Fabrice Galtié et Jean Paul Lacroux pour leur accord et leur aide qui ont permis à la commune de réaliser ce projet.

A terme, cette réalisation profitera à l'ensemble de la population du village ainsi qu'aux nombreux touristes qui viennent chaque année visiter notre belle région.

Après ce parcours semé d'embûches, nous touchons au but. La borne IRVE devrait être opérationnelle au mois d'avril 2024. Le revêtement et quelques aménagements seront réalisés dans la foulée pour rendre ce lieu opérationnel et compatible avec les exigences de notre environnement.

Malgré un contexte national et international plein d'incertitudes, nous nous attachons à prendre les bonnes décisions pour préserver le bien vivre dans notre village.

Aussi, afin de ne pas aggraver la baisse de notre pouvoir d'achat, le conseil municipal, lors de sa séance du 12 mars dernier, a décidé de ne pas modifier la part communale de toutes les taxes en vigueur.



Crédits ouverts en 2023

Réalizations

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		151 947.83	11 947.17		11 947.17	151 947.83
Opérations de l'exercice	88 464.68	129 637.72	29 920.08	34 701.39	118 384.76	164 339.11
TOTAUX	88 464.68	281 585.55	41 867.25	34 701.39	130 331.93	316 286.94
Résultat de clôture		193 120.87	7 165.86			185 955.01
			Restes à réaliser		5 000.00	
			Besoin/excédent de financement Total			180 955.01
			Pour mémoire : virement à la section d'investissement			117 550.08

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

12 165.86	au compte 1068 (recette d'investissement)
180 955.01	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Plantation d'une haie

Par une belle après-midi de janvier, presque printanière, la municipalité et la société de chasse ont invité la population à planter une haie devant la cabane de chasse.

Cette action est initiée par la fédération nationale de la chasse dans le cadre de l'opération « Sensibilis'haie ».

La fédération a fourni les plants et la commune a mis en place la haie.

Une quarantaine de personnes est venue, planter à la main et pleine d'énergie pour mettre en terre différents plants tels que tilleuls, alisiers, chênes pubescents, érables, pruneliers, aubépines, cornouillers, troènes, et viornes lantanes.

Les chasseurs permettent de maintenir l'équilibre de la faune sauvage bien sûr, mais ils œuvrent aussi par des actions comme celle-ci, à l'embellissement paysager.

L'après-midi s'est terminée à la cabane de chasse autour d'un verre offert par la municipalité et de quelques friandises confectionnées maison.

Saluons cette belle initiative, merci à la société de chasse et au conseil municipal.



Modification de la taxe foncière 2024

La taxe foncière va encore augmenter cette année, du fait de l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

La TEOM, est constituée de 2 coûts :

- le coût du ramassage des ordures ménagères (poubelle noire) et des recyclables (poubelle jaune), réalisé par le SYMICTOM
- le coût de traitement de ces déchets (enfouissement, incinération, tri et recyclage), sous-traité au SYDED

1. Augmentation des coûts

SYMICTOM :

- +50 000 € pour les charges à caractère général (eau, électricité, carburants, maintenance, loyer...)
- +30 000 € pour les charges de personnel

SYDED

- +63 000 € HT dû au changement de facturation des rebuts de recyclage (Erreurs de poubelles !)

Seules les erreurs et/ou incivilités seront facturées à un taux de 440€/tonne, c'est un changement majeur décidé uniquement par le SYDED.

- +50 000 € HT dû à la gestion (administration, Assurances...)

Cette partie est très importante et d'après le SYDED, lié aux assurances.

SYDED	TARIFS TRAITEMENT		2023		2024		
	Hbts DGF	Tonnes	Tarifs HT	Montant HT	Tarifs HT	Montant HT	
Traitement recyclables		2 232,75	79	176 387,25	0	0	+ 62 973 €
Refus de recyclables		544	0	0	440	239 360	
Traitement non-valorisables		4 758,89	220	1 046 955,80	235 ou 215	1 118 339 ou 1 023 161	
Déchetteries	27 535		38	1 046 330,00	38	1 046 330	
Cotisation	27 535		1	27 535,00	0	0	
Administration	27 535		0	0	10	275 350	+ 509 397 €
Prévention	27 535		0	0	5,5	151 442,50	
Verre	27 535		0	0	3	82 605	
TOTAL HT si non-valorisables 235€/t				2 297 208,05		2 913 426,65	
TOTAL TTC				2 471 906,58		3 140 934,41	

Soit + 669 027.83 € au'en 2023

2. Impact sur la TEOM

Le montant de la TEOM en 2023 était de 4 096 563 €, en 2024 elle sera, environ de 4 800 000 €.

Le taux TEOM de la taxe foncière sera d'environ 14.30% (12.67% en 2023)

Les projets en cours

- Finalisation de la borne de recharge pour les véhicules électriques.
- Création d'un parc étoilé en bordure du pare-feu (Clau de Mayou)
- Remise en état de la cour de la mairie.
- Nettoyage du Clocher de l'église et fermeture des ouvertures